

RAPPORT DU GROUPE SOCIALISTE AU GRAND CONSEIL – 2024-2025

La période sous revue, de mars 2024 à février 2025, s'est déroulée dans la continuité du début de législature. Une droite largement majoritaire et arrogante a continué de voter des projets visant à attaquer frontalement l'État et ses prestations et à lui réduire les recettes, sans volonté de compromis.

L'année a en particulier été marquée par le vote, malheureusement confirmé par la population, d'une forte baisse d'impôts et, tout récemment, par le vote de deux projets de lois dites « corset ». Ces deux lois, contre lesquelles la récolte de signatures en vue d'un référendum est en cours au moment d'écrire ces lignes, ne permettraient (presque) plus aucune création de postes ni augmentation de charges en cas de budget déficitaire.

Globalement, le nombre de référendums n'a pas fléchi et, à part celui concernant l'imposition des personnes physiques, tous ont heureusement été gagnés. Le présent rapport n'y revient pas particulièrement puisque lorsqu'un référendum est lancé, cela passe de la responsabilité du groupe à celle du parti. Il est toutefois important de dire ici à quel point l'engagement infatigable de l'ensemble des militant·es est source de motivation pour les député·es. Il peut être usant de combattre quotidiennement des idées toutes plus conservatrices et réactionnaires les unes que les autres. Savoir que nous pouvons compter sur une formidable base militante prête à poursuivre le combat dans la rue à chaque fois que cela s'avère nécessaire nous reconforte, nous encourage et nous oblige !

A deux occasions, l'actualité du Grand Conseil a été particulièrement médiatisée. Dernièrement, l'impôt auto a provoqué une grosse incompréhension au moment de l'envoi des bordereaux de taxation. En effet, lors de l'élaboration du contre-projet à une initiative de l'UDC, certains effets de seuil et de bord étaient passés inaperçus. Après que chacun·e ait essayé de se renvoyer la balle, le Conseil d'Etat, le Département et les député·es ont finalement trouvé une solution acceptable pour les contribuables. Cette dernière a néanmoins fait voler en éclats la neutralité fiscale de la réforme, un objectif que le groupe socialiste était parvenu à imposer dans les premiers travaux parlementaires.

L'autre temps fort de l'année parlementaire qui a fait couler beaucoup d'encre a été le vote de la gratuité des abonnements TPG pour les moins de 25 ans, à laquelle a été ajoutée ultérieurement une réduction de 50% pour les bénéficiaires de prestations AVS/AI. En raison d'abord de doutes sur la conformité du projet avec la Constitution fédérale, puis de plusieurs manœuvres politiciennes visant à assortir ces mesures d'une sortie des tarifs de la loi (voir ci-dessous), et enfin d'un recours en justice déposé par deux députés PLR, les rebondissements ont été nombreux. Heureusement, ces mesures ont finalement pu être mises en œuvre au 1^{er} janvier de cette année ; une victoire importante pour la population et à laquelle le groupe socialiste est fier d'avoir contribué de manière décisive !

Dans les autres points qui méritent d'être mentionnés cette année, citons en vrac :

- Le fonds de 500 millions en faveur de l'assainissement du parc immobilier genevois, voté en mars à l'unanimité du Grand Conseil et qui garantit que les mises

aux normes énergétiques des immeubles ne se fassent pas sur le dos des locataires ;

- Le vote en mai de la sortie des tarifs TPG de la loi, heureusement contrée par un référendum mené et gagné par le PS et ses alliés.
- En mai également, le vote d'une loi accordant des privilèges scandaleux aux propriétaires, dans le cadre de l'élaboration des PLQ, là aussi fort heureusement coulée en votation.
- Différents textes et propositions parlementaires, issues notamment de nos rangs, en réaction au démantèlement de la Tribune de Genève, et plus largement du paysage médiatique romand, par le groupe Tamedia.
- Le blocage d'une attaque frontale menée par la droite contre le droit de préemption communal en septembre, grâce à une alliance de circonstance construite avec le MCG et LJS.
- Les différents plans de mobilité (transports professionnels, en commun, mobilités actives et stationnement), adoptés largement au printemps puis à l'automne 2024 et assortis notamment d'un financement de près de 2 milliards de francs pour les transports publics sur la période 2025-2029, que la droite a bel et bien failli faire tomber.

Enfin, « last but not least », le Grand Conseil a voté un budget acceptable pour l'année 2025. A noter que le processus s'est télescopé avec la votation sur la baisse d'impôts qui s'est tenue le 24 novembre, c'est-à-dire après le vote de la commission des finances mais avant le vote de la plénière. Le Conseil d'Etat a alors opportunément mis en œuvre une demande de longue date de la gauche lors de l'élaboration du projet de budget : il a renoncé aux prévisions de recettes alarmistes dont il était jusque-là coutumier. Toutefois, pas d'illusion dans nos rangs : la manœuvre servait uniquement à réhausser les revenus d'un montant équivalent à la baisse anticipée, de manière à présenter un budget à l'équilibre (qui ne l'est finalement pas resté à l'issue du traitement au Grand Conseil)... Au vu de l'acceptation de la baisse d'impôts (et donc des recettes futures), nul doute que les prochains budgets renoueront avec les mesures d'économies – entendre : coupes massives dans les services publics et les prestations à la population – auxquelles la majorité de droite tient tant. De quoi susciter les plus vives inquiétudes dans un contexte de précarité galopante, dont l'augmentation des charges contraintes de l'Etat est le reflet direct.

Il n'aura d'ailleurs pas fallu attendre longtemps pour que les masques tombent et que nos craintes se confirment : quelques mois plus tard, la droite revenait déjà avec les deux lois « corset » contre lesquelles nous sommes, au moment de la rédaction de ce rapport, en train de récolter des signatures. Il est absolument fondamental que ces deux lois soient mises en échec dans les urnes, sans quoi les prochains exercices budgétaires seront catastrophiques. La lutte continue !

Il me reste encore à mentionner le climat de travail agréable, efficace et studieux au sein d'un groupe offrant une belle diversité mais aussi un fort esprit d'équipe. Je tiens également à remercier grandement Caroline Marti pour son engagement (de longue durée) en tant qu'excellente cheffe de groupe ainsi que pour son aide pour le passage de témoin. De même, Camille Reynolds a parfaitement soutenu le groupe via son travail d'assistante parlementaire, de même que le Comité directeur et l'ensemble du secrétariat.

Enfin, pour conclure, voici le détail des objets déposés par le groupe socialiste pendant la période allant de février à décembre 2024 inclus :

- **6 projets de loi** (1 accepté, 5 en cours de traitement) :
 - Pour des transports publics abordables en faveur des jeunes et des seniors
 - Pour préfinancer les transitions écologique, démographique et numérique par les excédents comptables
 - Pour instituer une assurance contre les punaises de lit
 - Pour stopper la sous-enchère salariale aux TPG (cf. sous-traitance)
 - Pour une offre de cantines scolaires de qualité et en suffisance dans tous les établissements publics du secondaire I
 - Pour la création d'une Fondation genevoise pour la diversité des médias locaux

- **9 motions** (4 acceptées, 5 en cours de traitement) :
 - Pour la mise à disposition de 1000 billets pour les enfants du canton pour la finale du Servette à la Coupe de Suisse de football
 - Pour des statistiques publiques annuelles dans le domaine de la détention à Genève
 - Pour renforcer la confiance dans la démocratie (contrôle des récoltes de signatures rémunérées)
 - Pour que le Canton de Genève agisse face à la situation à Gaza
 - Pour un soutien renforcé aux personnes bénéficiaires des prestations complémentaires
 - Pour un report des délais de construction en cas d'intempéries et de canicule
 - Pour un renforcement des droits démocratiques des Suisses de l'étranger
 - Pour que l'Université de Genève et les Hautes écoles spécialisées genevoises agissent activement pour le respect des droits humains et du droit international humanitaire à Gaza
 - Pour une revalorisation salariale des professions essentielles du secteur social et de la santé

- **2 résolutions** (1 acceptée, 1 en cours de traitement) :
 - Pour le maintien des emplois et de la diversité de la presse locale, la Tribune de Genève doit survivre !
 - Pour un objectif zéro mort et blessé grave sur nos routes

- **2 postulats** (1 retiré, 1 accepté) :
 - Pour une meilleure connaissance et prise en compte de l'effet du genre et du sexe dans la santé
 - Pour renforcer la protection des données au sein de l'instruction publique

- **38 questions** écrites

- **68 rapports** de commission (43 de majorité et 25 de minorité)